

Réservé
aux abonnés

Polluants éternels en Alsace : « On n'utilise plus l'eau du robinet, même pas pour le café »

Depuis le 5 mai, la préfecture du Haut-Rhin impose des restrictions d'eau sur plusieurs communes proches de l'aéroport international de Bâle-Mulhouse, en raison d'une contamination aux PFAS. Certains habitants redoutent que ces mesures soient « insuffisantes ».



À 65 ans, Marc Dumoulin s'inquiète des conséquences des PFAS sur sa santé et celle de sa famille. | PACIANE ROUCHON

▶ Écouter 04:11 min

Ouest-France Paciane ROUCHON.

Publié le 19/05/2025 à 15h47

Lire le journal

« **Vous voulez boire quelque chose ? De l'eau du robinet ?** », plaisante Nathalie Dumoulin en ouvrant la porte de sa maison, à Saint-Louis (Haut-Rhin), une commune située au carrefour des frontières suisse et allemande, dans le sud de l'Alsace. « **Ne vous inquiétez pas, on n'utilise plus cette eau, même pas pour le café.** »

Comme Nathalie, de nombreux habitants de l'agglomération de Saint-Louis ont cessé de consommer l'eau du robinet. Au mois de mars, l'Association de défense des riverains de l'aéroport (Adra) [publiait des analyses sanguines](#), révélant des taux particulièrement élevés de PFAS — [des substances chimiques aux nombreux effets délétères sur la santé](#). En cause, l'eau du robinet, contaminée par les mousses anti-incendie utilisées jusqu'en 2017 par l'aéroport international de Bâle-Mulhouse.

Depuis le 5 mai, la préfecture interdit la consommation de cette eau aux personnes dites « sensibles », [dans onze communes proches de l'aéroport](#). Loin d'être rassurés, les riverains s'inquiètent des conséquences sur leur santé et s'interrogent sur le caractère suffisamment protecteur de cette mesure.

Lire aussi : [INFO OUEST-FRANCE. Ces 1 226 usines et sites qui rejettent des polluants éternels dans les eaux](#)

« **Nous, ça nous fait peur** »

Nathalie et son mari, Marc Dumoulin, ont 65 ans. Ils ont toujours bu l'eau du robinet. Une eau que leurs enfants ont également consommée dès leur naissance. Aujourd'hui, la liste des personnes sensibles dressée par la préfecture comprend pourtant les nourrissons, les femmes enceintes ou allaitantes et les personnes immunodéprimées.

Bien qu'il n'entre pas dans les critères des personnes sensibles, Marc s'interroge :

Assise de l'autre côté de la table, Nathalie regarde son mari. Un air inquiet se dessine dans ses sourcils froncés et ses lèvres pincées. « **Ils nous disent que ça ne fait rien, qu'on peut quand même arroser notre potager, consommer nos légumes et cuisiner avec l'eau du robinet... mais nous, ça nous fait peur** », lâche-t-elle en baissant les yeux vers un courrier de l'agglomération de Saint-Louis, annonçant l'installation d'unités mobiles de traitement d'ici la fin de l'année.

Lire aussi : [Eaux minérales : l'enquête sénatoriale déplore « une dissimulation » de la part de l'État](#)

Une énumération vertigineuse

Alertée par des relevés de l'Agence régionale de santé (ARS), montrant dès 2023 des taux de PFAS supérieurs au seuil réglementaire dans l'eau courante de l'agglomération, l'Association de défense des riverains de l'aéroport — dont Marc Dumoulin fait partie — décide de faire analyser à ses frais le sang d'une dizaine de volontaires.

L'un d'eux, Daniel Battistelli, est gastro-entérologue à Saint-Louis. En tant que médecin, il a été abasourdi par les résultats. « **Je ne m'attendais absolument pas à des chiffres aussi élevés**, confie-t-il. **Six d'entre nous pressentions des taux près de deux fois supérieurs à la moyenne nationale.** » Des résultats particulièrement inquiétants, au regard de plusieurs travaux récents sur le sujet.

« **Une étude de synthèse publiée en 2021 [par \[la biologiste américaine\] Suzanne Fenton](#) a montré un lien entre le taux sanguin de PFAS chez des patients et les différentes maladies dont ils étaient atteints** », commence le médecin, avant de se lancer dans une énumération vertigineuse : « **Risque**
augmenté de maladies cardiovasculaires, d'insuffisance rénale, de

« Ça ne touche pas que notre région »

Au vu de la connaissance scientifique actuelle, le médecin juge « **insuffisantes** » [les restrictions préfectorales](#) visant à protéger uniquement les personnes les plus sensibles. « **Cette eau contaminée présente des risques pour tous ceux qui la consomment, alerte-t-il. Et ça ne touche pas que notre région !** »

Lire aussi : [ENQUÊTE. « Polluants éternels » : révélations sur la contamination en Vendée](#)

L'eau du robinet est loin d'être la seule source de PFAS dans l'environnement. Aussi appelées « polluants éternels », ces substances sont utilisées dans de nombreux secteurs industriels pour leurs propriétés antiadhésives, émulsifiantes, imperméabilisantes, etc.

Les analyses réalisées en France ont permis de détecter plus de quarante communes présentant une concentration en PFAS dans l'eau du robinet supérieure au seuil réglementaire. Plus de 90 % des réseaux de distribution d'eau du pays n'ont pas encore été testés à ce jour.

[Eau](#)[Environnement](#)[Industrie](#)[Pollution](#)[Algues vertes](#)[Santé](#)[Société](#)

Suivez-nous     

SITES D'ACTUALITÉ



SERVICES

MENU

La Place 

Mon espace

Les applications mobiles du groupe S.F.P.A. **Ouest-France** disponibles en téléchargement

Mentions légales | Données personnelles | Cookies | CGU | Qui sommes-nous ? | Tarifs de référence |
Charte utilisateur | Plan des élections | © Ouest-France